

La Grande Relève

FONDÉ EN 1935

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE
VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1146 - octobre 2013 SOMMAIRE :

• ACTUALITÉ

page 2 *Au fil des jours*

JEAN-PIERRE MON apporte la confirmation que les racines de la "crise" sont antérieures au tournant libéral des années 1980. Et les performances des automates hyper-rapides qui nous pilotent ne le rassurent pas !

page 3 *Moi, A. Jacquart, Ministre de l'éducation nationale*

ALBERT JACQUART, bien trop peu écouté, avait pourtant de sages propositions pour une éducation nationale, saine et intelligente, comme nous la souhaitons.

page 4 *Plaidoyer pour la langue de Descartes et de Voltaire*

COLETTE BUGUET-MELANÇON, témoigne, par son expérience acquise au Québec, de l'importance de défendre notre culture par l'usage de la langue française.

page 5 *L'hélicoptère et la cigogne*

GUY EVRARD, sur le mode de la fable, témoigne de chemins absurdes que peut emprunter la marchandisation de la nature.

• LIVRES ET SPECTACLES

page 6 *À bons entendeurs...*

JACQUES HAMON, juge plutôt étroites les recettes préconisées par J-F Kahn !

page 7 *Pourquoi les États cèdent-ils devant les banques ?*

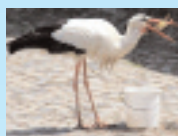
LA DETTE, le film à voir et à faire voir parce qu'en cherchant à répondre à ces questions essentielles, il montre comment le privilège de la création de la monnaie a peu à peu été pris en main par les banques au détriment des États.

• RÉFLEXION

page 8 *Feu la souveraineté des peuples.*

FRANÇOIS CHATEL montre qu'il faut repenser nos institutions pour que l'oligarchie qui, derrière des démocraties factices, mène le monde, fasse enfin place à la souveraineté des peuples.

• TRIBUNE DES LECTEURS page 14



L'EUROPE DÉMYSTIFIÉE

L'économiste Robert Salais, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) est administrateur de l'INSEE. Il travaille au laboratoire de recherches du CNRS *Institutions et dynamiques historiques de l'économie* et au Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales *Marc Bloch* à Berlin. Il vient de publier un ouvrage intitulé *Le Viol d'Europe, Enquête sur la disparition d'une idée*¹ dans lequel il montre que la crise de l'Europe est «*un exemple éclatant des conséquences de la dérive dogmatique qui, faute d'un débat démocratique et contradictoire, a présidé très tôt aux décisions menant à l'union économique et monétaire*»². «*Dès l'origine, au cours des années 1940-1950, dit Robert Salais, s'est nouée à l'Ouest l'alliance paradoxale entre partisans du plan et partisans du marché. Plan et marché à la mode de l'immédiat après-guerre communiant ensemble sur l'optimalité du meilleur des mondes, le monde industriel de la rationalisation et de la standardisation d'où l'humain (et la nature) est exclu. [...] Marché parfait et plan centralisé sont les deux faces de la même médaille, deux dogmes mis en équation. [...] Le consensus était si large et si puissant qu'il a envahi l'espace public et intellectuel à un point tel que les doutes et les idées alternatives ont beaucoup de peine à se faire entendre*».

Par sa lecture des «textes fondateurs», Salais explique qu'entre autres le rapport Spaak (1956), qui servit de base au traité de Rome, a fait passer la libéralisation des marchés (y compris financiers) avant l'objectif d'une union politique. (Ce qui montre que les racines de la crise actuelle sont bien antérieures au virage néolibéral des années 1980 ou au traité de Maastricht). D'autres choix étaient pourtant possibles et ont été proposés à diverses étapes de la construction européenne mais n'ont pas été mis en œuvre. Ce qui n'empêche pas Salais de rester, malgré tout, optimiste en concluant «*Il y a toujours eu une pluralité de chemins qui auraient pu s'ouvrir. Même si à chaque fois le mauvais choix a été fait, ces chemins ne sont pas pour autant définitivement fermés*».

QUAND LES AUTOMATES S'AFFRANCHISSENT...

Grosse panique le 20 août dernier chez Goldman Sachs, le maître de la finance mondiale : à l'ouverture des marchés américains, un des automates utilisés par la banque a envoyé des ordres invalides qui ont déclenché des échanges à des prix anormaux (entendez des prix trop bas !). Occasion que n'ont pas manquée un certain nombre de concurrents dont les automates ont acheté à un dollar l'unité un

fonds qui cotait la veille plus de 35 dollars. Selon le *Financial Times*, si ces transactions ne sont pas annulées, cela pourrait coûter une centaine de millions de dollars à Goldman Sachs (qui n'en est pas à cela près : sa firme a gagné quelque 4 milliards de dollars dans les six premiers mois de l'année !). Goldman Sachs n'est d'ailleurs pas la seule victime de cette course à la vitesse dans les transactions financières. Trois jours plus tard, Everbright, un courtier d'État chinois, perturbait la Bourse de Shanghai avec des ordres fantaisistes lancés par ses automates. En fait, depuis qu'ils utilisent des robots programmés pour réagir à la milliseconde près, la moindre erreur d'un intermédiaire, aussi modeste soit-il, peut provoquer une grande panique dans des marchés mondialement interconnectés. L'alerte la plus grave a été jusqu'ici le «flash-crash» du 6 mai 2010 lorsque les Bourses américaines se sont sans raison effondrées de 10% en moins de vingt minutes : l'enquête menée par le «gendarme» des marchés américain a montré que la panique avait été déclenchée par un ordre envoyé par une obscure firme du Kansas. La réaction en chaîne (on sait que les boursiers sont très moutonniers...) qui s'ensuivit avait conduit à l'effacement momentané de 1.000 milliards de valeur boursière.

Toutes les sociétés financières ne s'en tirent pas comme Goldman Sachs. C'est notamment le cas de Knight Capital Group, une firme américaine de services financiers mondiaux, réputée pour ses algorithmes de Bourse en ligne à très haute fréquence, occupant 17,3% des parts de marché de la Bourse de New York et 16,9% de celles du Nasdaq. En août 2012, une erreur de transaction lui fit acquérir plus de 7 milliards de dollars en actions qui lui occasionnèrent 476 millions de pertes qu'elle n'a pu résorber. Elle a été rachetée en décembre 2012 par une autre firme.

MAIS HEUREUSEMENT QU'IL Y A DES AUTOMATES !

La question de la fatigue physique des pilotes de ligne vient de faire les gros titres de la presse britannique. En effet, selon un sondage effectué auprès de 500 pilotes britanniques, 56% avouent s'être déjà endormis aux commandes de leur appareil et un tiers d'entre eux déclarent avoir trouvé à leur réveil leur copilote également endormi³. Ce ne sont pas les nouvelles règles communautaires que doit bientôt adopter le Parlement européen qui amélioreront la situation. Elles prévoient en effet d'autoriser les pilotes à travailler 110 heures sur une période de deux semaines... alors que la législation britannique actuelle fixe un plafond de 95 heures. Il ne reste qu'à souhaiter que les pilotes automatiques soient moins capricieux que les automates des financiers !

Jean-Pierre MON



1
aux Presses
Universitaires
de France,
2013.

2
A. Reverchon,
Le Monde,
22/8/2013.

3
Le Monde,
Economie et
Entreprise,
29-30/09/2013.

En hommage à ALBERT JACQUART, avec qui j'ai eu, en plusieurs occasions, la chance de pouvoir échanger nos réflexions et nos aspirations vers un monde plus intelligent, et gardant de ce sage si discret et si courageux un souvenir profondément ému, je ne résiste pas à l'envie de reproduire le texte ci-dessous, que L'Humanité avait publié le 22 mars 1999.

M-L D.

Moi, Albert Jacquard, ministre de l'Éducation, je décrète :



Préambule : L'Éducation nationale ne doit pas préparer les jeunes dont l'économie ou la société ont besoin. La finalité de l'éducation est de provoquer une métamorphose chez un être pour qu'il sorte de lui-même, surmonte sa peur de l'étranger, et rencontre le monde où il vit à travers le savoir. Moi, ministre de l'Éducation nationale, je n'ai qu'une obsession : que tous ceux qui me sont confiés apprennent à regarder les autres et leur environnement, à écouter, discuter, échanger, s'exprimer, s'émerveiller. À la société de s'arranger avec ceux qui sortent de l'école, aux entreprises d'organiser les évaluations et la formation de leur personnel à l'entrée des fonctions. Il faut que les rôles cessent d'être inversés : l'éducation nationale ne produira plus de chair à profit.

Article premier : Il faut supprimer tout esprit de compétition à l'école. Le moteur de notre société occidentale est la compétition, et c'est un moteur suicidaire. Il ne faut plus apprendre pour être le premier.

Article deuxième : L'évaluation notée est abandonnée. Apprécier une copie, ou pire encore, une intelligence avec un nombre, c'est unidimensionnaliser les capacités des élèves. Elle sera remplacée par l'émulation. Ce principe, plus sain, permettra la comparaison pour progresser, et non pour dépasser les camarades de classe. Mettre des mots à la place des notes sera plus approprié.

Article troisième : Les examens restent dans leur principe, sachant que seuls les examens ratés par l'élève sont valables. Ils sont utiles aux professeurs pour évaluer la compréhension des élèves. Mais les diplômes ou les concours comme le baccalauréat sont une perte de temps et sont abolis. Sur tous les frontons des lycées figurera l'inscription : «*Que personne ne rentre ici s'il veut préparer des examens.*»

Article quatrième : Les grandes écoles (Polytechnique, l'ENA...) sont remises en question dans leur mode de recrutement. La sélection, corollaire nécessaire de la concurrence, et qui régissait l'entrée dans ces établissements, ne produisait que des personnalités conformistes, incapables de créativité et d'imagination. Pour entrer à l'ENA, des jeunes de vingt-cinq ans devaient plaire à des vieux de cinquante ans. Ce n'était pas bon signe.

Article cinquième : Les enseignants n'ont plus le droit de se renseigner sur l'âge de leurs élèves. Les dates de naissances doivent être rayées de tous les documents scolaires, sauf pour le médecin de l'école. Il n'est plus question de dire qu'un enfant est en retard ou en avance, car c'est un instrument de sélection. Chacun doit avancer sur le chemin du savoir à son rythme, et sans culpabilisation ou fierté par rapport aux camarades de classe. Par contre, un professeur a le devoir de demander à l'élève ce qu'il sait faire pour adapter son enseignement, éventuellement programmer un redoublement. Le redoublement est d'une réelle utilité s'il n'a pas de connotation de jugement.



"L'É" par Topogénéty
Collectif Doit-pied-001-oct.

Article sixième : Chaque professeur sera assisté d'un professeur de philosophie. Il faut en effet doubler l'accumulation des connaissances d'une approche par les concepts. Il faut en particulier passer par l'histoire des sciences, resituer les connaissances par rapport aux erreurs historiques d'interprétation des savoirs. Il faut que les élèves aient conscience des enjeux politiques qui se cachent derrière le progrès scientifique. On pourra rester quelques semaines sur un même concept, plutôt que de saupoudrer du savoir dans chaque cours.

Article septième : Le travail des professeurs par disciplines est annulé au profit du travail en équipe. La progression du travail des classes ne doit pas être perturbée par des impératifs de programme.

Article huitième : Chaque personne disposera dans sa vie, vers la fin de la trentaine, de quatre années sabbatiques afin de faire le point, se réorienter, apprendre d'autres choses. Chacun a le droit de vouloir changer de métier ou de vocation, parce qu'il n'est pas évident de se déterminer définitivement à dix-huit ans.

Article neuvième : le ministère de l'Économie ne dictera plus ses besoins au ministère de l'Éducation. Dorénavant, le ministre de l'Économie donnera tous les moyens nécessaires à l'Éducation nationale pour réussir sa vocation.

Poursuivant cette réflexion, abordons la question de la langue utilisée dans l'éducation nationale. Un des moyens de coloniser un pays consiste à y introduire la langue du colonisateur dans son université. C'est bien, hélas, ce qu'avait entrepris Valérie Pécresse, et ce que poursuit celle qui lui succède à l'enseignement supérieur... Donnons pour commencer la parole à COLETTE BUGUET-MELANÇON, qui s'est mobilisée, depuis 1965, au Québec, pour la défense de notre culture. Nos fidèles lecteurs la connaissent pour avoir traité (GR 1019, GR 1051) d'autres sujets. Elle se fonde ici sur son expérience personnelle : professeure de français à Montréal, elle a participé à la création de centres d'aides en français et développé des activités de formation d'enseignants de toutes les disciplines dans le cadre d'une politique de valorisation de notre langue, et ces travaux lui ont valu plusieurs prix, dont celui du Mérite du français décerné par le Gouvernement du Québec.

Plaidoyer pour la langue de Descartes et de Voltaire

par Colette BUGUET-MELANÇON

Au Québec, la situation géopolitique impose des défis majeurs pour résister à l'assimilation et maintenir une identité francophone dans un monde anglophone et multiculturel - les élèves de Montréal proviennent de 193 pays et 47 % n'ont pas le français pour langue maternelle*.

Depuis 1977, le combat mené sur le terrain de la langue est encadré par une loi instaurée de haute lutte, la Charte de la langue française ou Loi 101, qui fait du français la langue officielle du Québec. C'est donc avec beaucoup d'amertume que l'on apprend que l'Université française, lieu de référence s'il en est, conçoit d'accroître la dispense de cours en anglais. Opportunisme ? Mercantilisme ? Quoi qu'il en soit, on ne pourrait mieux savonner la pente qui conduit à une dévalorisation irréversible de la langue française: une langue vit de sa nécessité et périt de son inutilité.

DÉFIER LA PENSÉE UNIQUE :

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Posons d'entrée de jeu que la maîtrise de plusieurs langues, dont l'anglais, langue de communication internationale fort utile notamment entre scientifiques, est une richesse : elle offre une ouverture sur le monde et un accès à d'autres modes de pensée. Sur le plan personnel, c'est une formation absolument souhaitable et que l'école secondaire devrait du reste améliorer.

Tout autre est la responsabilité collective pour contrer une folklorisation du français qui résulterait d'un usage réservé aux domaines familiers et lais-

sant à l'anglais le royaume des cerveaux.

Dans la sphère du quotidien, il serait judicieux de lutter contre une bête anglomanie snobinarde se délectant de l'utilisation de mots comme *hard discount*, *shopping*, *footing* (qui au fait n'existe même pas en anglais !), *malls*, etc. alors que les mots français existent et traduisent la réalité de façon tout à fait pertinente. Sur le terrain scientifique et technique, la responsabilité collective suppose, au premier chef, une action combative éclairée au plus haut niveau intellectuel.

La culture anglosaxonne est riche et puissante et sa force d'attraction indéniable. Aussi, pour que le français soit un outil capable de résister à l'aliénation culturelle et économique au monde anglosaxon, il faut lui en donner la chance en renforçant son rôle de véhicule privilégié des valeurs et d'une vision du monde particulières. Étudier en français en France, c'est penser le monde sous un angle différent, c'est se donner l'opportunité d'une immersion dans une culture globale riche et aux racines profondes, c'est s'émanciper du modèle dominant et contribuer à assurer la diversité de la pensée, facteur de liberté et de progrès.

«Vous ne connaissez pas le mot savant; ajoutez-y s'il vous plaît docte, érudit, instruit, éclairé, habile, lettré; vous trouverez parmi nous le mot et la chose.»

Voltaire, Lettre à M. Deodati de Tovazzi
Chateau de Ferney, 24 janvier 1761.

*

La Presse,
Montréal,
29/8/2013

À cet égard, la responsabilité de la France universitaire est de premier niveau tant la langue est au cœur des enjeux intellectuels, culturels, politiques, économiques et sociaux.

EXPRIMER LA MODERNITÉ

Une langue a les moyens qu'on lui donne... il est faux de penser que seul l'anglais a la capacité de nommer les réalités scientifiques et techniques. Il le fait par défaut de dynamisme des usagers francophones dans la création de mots. Pourtant, de nombreux outils

sont disponibles pour faire échec aux emprunts paresseux et favoriser une terminologie efficace, notamment les dictionnaires terminologiques en ligne, pour nommer les réalités d'aujourd'hui.

Défendre le statut de la langue française, c'est beaucoup plus qu'une question d'identité nationale et de respect des règles de l'Académie, c'est mener un combat d'avant-garde pour contribuer à assurer la diversité des cultures et des points de vue sur l'aventure humaine.

En juillet dernier, Guy EVRARD faisait deux rencontres dont la coïncidence éclaire les chemins absurdes que peut emprunter la marchandisation de la nature. L'histoire se passe en Alsace, de Zimmerbach à Ammerschwahr, en passant par Kaysersberg (Haut-Rhin), dans un décor à la Hansi, entre vignes et maisons colorées à colombages, débordantes de géraniums. Mais les mêmes mécanismes sont à l'œuvre partout en France et dans le monde. L'idée lui vint de cette fable contemporaine qu'il a eu à cœur de lire à ses amis alsaciens pour s'assurer qu'ils partageaient ses vues :

L'hélicoptère et la cigogne

Gros bourdon vrombissant au-dessus du feuillage
L'hélicoptère étend sur la vigne un nuage
De la plaine aux coteaux, il répand son poison
Pour de plus beaux raisins à la belle saison

Il est midi sonné, la cigogne descend
Devant une maison, sagement elle attend
D'engloutir les poussins juste décongelés
Qu'un brave homme lui sert, sans jamais y manquer

Quand elle reprend son vol, après son déjeuner
La cigogne sait bien que sa chance peut tourner
Mais trouver aujourd'hui un lézard, une souris
Sur les terres malmenées est un trop grand défi

En Alsace nous sommes, bien sûr ça se devine
Rompant les équilibres pour vivre de sa vigne
L'homme s'oblige ainsi, s'il veut garder l'oiseau
Par des chemins absurdes, à fournir son fricot



Photo BK à Kaysersberg



Photo GE à Ammerschwahr

Guy EVRARD



«Tout va mal et, si on continue comme ça, cela ira de plus en plus mal. À un bilan calamiteux risque de succéder un bilan épouvantable avec, à la clé, non pas une explosion pour le meilleur, mais une implosion pour le pire. Sauf si... sauf si la France emprunte le chemin qui lui a toujours permis, même aux heures les plus sombres de son Histoire, de rebondir et même de bondir. Sauf si, renversant les barrières, sortant de leurs tranchées, bravant des clivages de guerres civiles, les forces vives de la République convergent, pour imposer, porter et réaliser ensemble, oui, ensemble, le projet de salut public qui permettrait à la nation de s'en sortir.

Car nous pouvons nous en sortir. Ça dépend de vous. Ça dépend de nous. Voilà comment...»

J.-F. KAHN

Jean-François Kahn, professeur, puis journaliste, a fondé le journal *Marianne* après avoir créé et dirigé *l'Événement du jeudi*. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages.

Publié par Plon, le prix en France de ce livre est de 10 euros.

«*Je vous en supplie, lisez ça !*», tel est le sous-titre du dernier livre publié par Jean-François Kahn. JACQUES HAMON l'ayant lu, il confirme, **MAIS** :

À bons entendeurs...

Avec son talent habituel, Jean-François Kahn énumère, dans les 220 pages de «*Comment s'en sortir*», certains des maux qui affectent notre beau pays. Cet ouvrage mérite d'être lu par ceux qui ont encore l'ambition d'assurer des conditions de vie acceptables et durables aux résidents français.

Toutefois, il est dommage que l'auteur n'ait pas été plus concis dans ses analyses, ce qui lui aurait permis de les placer dans le contexte plus large de l'Union Européenne, voire du monde.

En effet, si notre bon gouvernement peut traiter du mariage des homosexuels, avec l'appui du Sénat et de l'Assemblée Nationale, il ne peut, malheureusement, agir sur des sujets plus sérieux que si ses décisions sont conformes aux recommandations de la Commission Européenne ! À la limite, on pourrait faire des économies en se passant du Sénat, de l'Assemblée... et même du gouvernement français !

Ce stade de l'unification européenne pourrait d'ailleurs n'être qu'une étape vers l'unification transatlantique qui est en projet...

Il faudrait mettre de l'ordre dans la gestion de l'Union Européenne. Elle n'a jamais été construite pour fonctionner dans des eaux agitées : le Parlement européen a des pouvoirs limités, la Commission n'a aucune légitimité démocratique, l'Union n'a pas un budget à la hauteur de ses ambitions, l'indépendance de la Banque Centrale est unique dans les grands pays et elle est contre-productive en matière économique et sociale. Vouloir la survie de cette Union, avec toutes ses

disparités nationales inamovibles (selon le traité de Lisbonne), avec deux groupes de pays, l'Euroland et les hors euro, plus les apparentés et les soupirants, relève de la recherche du miracle. L'UE fait preuve d'une louable ambition en voulant négocier avec le monde extérieur, mais pour négocier sérieusement, il faudrait exister, dans tous les domaines importants, et ce n'est pas le cas.

Les gouvernements français qui se sont succédé depuis plusieurs décennies étaient certainement pleins de bonnes intentions... mais ils ont surtout navigué à vue, parfois au sentiment (certains amis sont sacrés !).

Est-il encore possible de redresser la barre, comme l'écrit Jean-François Khan ? Et si oui, est-ce possible sans un sauveur suprême ? — C'est peu probable. Mais ne décourageons pas ceux qui nous gouvernent, ou qui ont cette ambition.

En attendant, on pourrait s'efforcer de faire rentrer les impôts qui sont dus, de réduire les gaspillages, de comprendre qu'augmenter le nombre d'heures de travail et la productivité, quand la consommation est stable ou en déclin, ne peut qu'accroître le chômage !

On devrait aussi dire en termes clairs à la Commission Européenne qu'il y a des conditions à notre docilité : unifications sociale et fiscale progressives, un vrai budget communautaire (25% du PIB de l'Union ?), une Banque Centrale sous contrôle politique, la Commission responsable devant le Parlement européen, etc.

Jacques HAMON

SORTIE AU CINÉMA LE 25 SEPTEMBRE 2013

La dette : quelles logiques et quels intérêts se cachent derrière ce mot ?
Fruit de trois années d'enquête, ce film de 70 minutes tente de répondre à ces questions et montre comment le privilège de la création de monnaie a

peu à peu été pris en main par les banques au détriment des États.

La Première a eu lieu à Paris; au cinéma espace Saint Michel, (5 place St Michel).

Réalisé par SOPHIE MITRANI ET NICOLAS UBELMAN, il a été produit et diffusé par DHR (Direction Humaine des Ressources). Cette coopérative de créateurs et de techniciens de toutes disciplines artistiques regroupe une vingtaine de collectifs liés à l'économie sociale, l'information, l'éducation populaire...

Depuis sept ans DHR diffuse des œuvres en s'appuyant sur un réseau de plus de 1.000 salles de cinéma. Elle organise des manifestations publiques relevant de l'éducation populaire (stages, ateliers, conférences-débats). Lieu de mutualisation, elle recherche une viabilité économique fondée sur un réseau de compétences et d'alliances.

Contactez -la (notamment pour connaître les salles où sera projeté le film *La Dette*) par téléphone au 09 53 77 56 74 , par courriel à cooperative@d-h-r.org et consultez son site www.cooperativedhr.fr



BRAVO !!



C'est bien EUGÈNE POTTIER (1816-1887), auteur aussi de *L'internationale*, qui adressa, le 29 juillet 1880 aux Professeurs du Collège de France les vers intitulés *L'économie politique*, publiés en 1887 dans *Chants révolutionnaires*, et que nous avons reproduits dans notre dernier numéro.

Nos lecteurs ont été très forts : nous n'avons reçu que de bonnes réponses, et la première nous est même parvenue avant que les abonnés aient reçu le journal : elle venait de Gérard, notre imprimeur ! Apparemment, il savait, il n'a pas eu besoin de consulter internet. Bravo les gars de la coopérative "imprimerie 34" de Toulouse !

Nous avons espéré que nos lecteurs perspicaces (ou maniant bien l'ordinateur, qui facilite tellement toute recherche !) allaient profiter de notre offre d'un abonnement d'un an au choix de qui bon leur semblerait... *pour élargir la diffusion de la GR à des gens qui ne la ne connaissent pas, que nous ne connaissons pas.*

Mais les gagnants nous ont dit : «choisissez qui vous voudrez» ... Sauf deux. Raté sur ce plan, mais disons que deux abonnés de plus c'est mieux pour le journal que deux de moins !

Feu la souveraineté des peuples.

par François CHATEL

Depuis deux cents ans, depuis l'avènement de la république bourgeoise, la démocratie factice s'enlise peu à peu au profit d'une oligarchie sans fard, sûre d'elle, certaine de sa légitimité. Bernard Blavette en a dressé un portrait édifiant¹.

Contrairement à ce que veulent laisser entendre les tenants du capitalisme, celui-ci ne détient pas le monopole de la démocratie, loin s'en faut. «*Le sociologue américain Robert Dahl parle de "mariage tumultueux" pour décrire les rapports du capitalisme et de la démocratie. Si tumultueux que le divorce a souvent été prononcé : le fascisme, le nazisme, le franquisme et bien d'autres régimes autoritaires ont été instaurés pour sauver le capitalisme en sacrifiant la démocratie...*»². Par exemple, la Chine arbore actuellement un capitalisme dissocié de toute démocratie, même parlementaire.

La souveraineté du peuple, base d'une authentique démocratie, n'a jamais été effective car la classe dominante a développé une politique publique conforme à ses intérêts privés. Lors de diverses rébellions ou revendications, n'a-t-elle pas fait tirer sur le peuple afin de protéger ses privilèges ? Le libéralisme plébiscité sous sa forme politique, liberté d'expression, d'association, de presse ou de religion, tend à s'effacer devant l'agressivité du libéralisme économique, laissez-faire, main invisible du mar-

ché, caractère sacré de la propriété privée, qui concentre le pouvoir, augmente les inégalités, détruit les acquis sociaux et les services publics, la civilisation prenant l'allure d'une "féodalité de l'argent".

L'usurpation se généralise en créant la confusion dans les esprits. Ce libéralisme dominateur promeut seulement l'idée qu'il laisse les coudées franches à l'intérêt particulier et la cupidité malade. Par

l'utilisation abusive de ces prétendues manifestations de la "nature humaine"³, il s'efforce d'instituer l'individualisme et la lutte de tous contre tous, un combat qui permet aux soi-disant plus aptes de s'enrichir au détriment des autres, voués à un esclavage civilisé.

IMPOSTURE À GRANDE ÉCHELLE

À quel type de pseudo-démocratie ce libéralisme économique s'associe-t-il sans scrupule ? — à la démocratie représentative, qui depuis la Grèce antique représente l'oligarchie, ennemie de la véritable démocratie. Rousseau avait perçu l'imposture, il écrivait, dans *Le Contrat Social* : «*Jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe. La bourgeoisie est experte dans l'art de drainer la majorité de l'électorat vers ses objectifs, de faire voter le peuple contre son propre intérêt. Sa grande réussite historique est d'avoir perverti la démocratie en machine à récupérer des bulletins de vote*». À propos du système représentatif, il considérait qu'en se donnant des représentants, c'est-à-dire en déléguant, le temps d'un mandat, son pouvoir législatif, le peuple abdique sa souveraineté et renonce à sa liberté. Et d'ajouter que le peuple, au lieu de payer des personnes pour faire les lois, devrait accepter de payer, s'il le faut, pour les faire lui-même.

Mais la perversion va encore plus loin. Les privilégiés de la mondialisation économique et financière, afin de sécuriser cette situation qui les favorise depuis trois décennies, cherchent à se débarrasser de ce qui risquerait de perturber leur stratégie : la réticence de parlementaires nationaux et surtout celle des peuples. Si bien que, malgré la complicité non dissimulée de représentants politiques professionnels, les tenants du système tiennent à garantir leur suprématie en ôtant aux peuples toute souveraineté dans les décisions concernant la marche du monde, et toute capacité à réagir. Pour obtenir leur docilité, il a suffi de les détourner de leurs légitimes préoccupations par des leurres tels que le consumérisme, les divertissements et les jeux, la pseudo-culture, un certain tourisme, et de les convaincre de leur incompétence face à une soi-disant complexité de l'organisation mondiale nécessaire au maintien d'un équilibre précaire.

ÉTYMOLOGIE

DÉMOCRATIE et OLIGARCHIE viennent des mots grecs : "demos" = peuple, "oligos" = peu, "oligoi" = peu nombreux, "arkhé" = commandement, "arkhein" et "kratien" = commander.

DÉFINITION

oligarchie : régime politique dans lequel la souveraineté appartient à un petit groupe de personnes, à quelques familles, à une classe restreinte et privilégiée.

Grand Robert de la langue française.

L'institution politique, professionnalisée, a alors été livrée aux mains de financiers (citons, entre autres exemples, le fait que Mario Draghi, Mario Monti et Lucas Papadémos sont issus de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs). Il est évident que la réduction drastique des règles démocratiques favorise l'oligarchie qui est au service de la finance internationale et en bénéficie. Par des manœuvres initiées lors de l'instauration de la constitution européenne, le pouvoir de cette oligarchie s'est ainsi libéré de toute frontière. L'objectif visé, après la dissolution des identités nationales, est un nouvel ordre universel favorisant des réseaux d'échange mondiaux. Cette vaste opération, qui s'appuie sur des instances internationales (FMI, BM, OMC, etc...), laisse à penser que la "crise économique" fait partie d'un stratagème destiné à favoriser le retour de systèmes totalitaires auxquels se soumettraient les peuples, rongés par un désarroi total. Alors, comment ne pas penser à la *Stratégie du choc*⁴ décrite par Naomi Klein ? La Grèce, l'Italie, l'Espagne ont été d'abord déstabilisées, puis leur situation a servi à apeurer les autres peuples et à vaincre leur résistance, jusqu'à leur faire accepter les réformes structurelles voulues (privatisations, baisse des salaires et des retraites, etc...). N'est-ce pas la stratégie lancée par le professeur Milton Friedman et ses Chicago Boys, appliquée cette fois à l'Europe ? Ce durcissement des règles du capitalisme néolibéral ne dévoile-t-il pas l'intention de répandre mondialement la pensée unique, c'est-à-dire de façonner le comportement des individus pour les uniformiser, les cantonner aux seuls rôles de producteurs et de consommateurs obéissants ? *«Remplacer le politique par la technocratie, le citoyen par le consommateur et transformer le monde en vaste supermarché est un excellent moyen pour augmenter les profits, mais pas pour faire démocratie»*⁵. En témoigne la proposition du "tittytainment", faite par Z. Brzezinski à San Francisco, en 1995, lors de la réunion à l'hôtel Fairmont, de "dirigeants" (dont G. H. W. Bush, M. Thatcher, M. Gorbachov, V.Havel, B. Gates, T. Turner, etc...), destinée à endormir les masses, contrôler leurs frustrations et prévenir leurs protestations⁵...

Comme l'exprime François Saint-Pierre : *«L'Europe a donc été structurée par les différents traités comme un espace dans lequel la devise d'Abraham Lincoln "gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple" n'a aucun sens. Nos élus nationaux n'ont aucun mandat pour agir sur les grands enjeux de la planète, ils ne sont que des acteurs locaux incapables de réguler la finance mondiale ou d'influer efficacement sur*

*les grandes questions environnementales... Il est illusoire d'attendre des privilégiés une réforme d'un système qui leur profite si bien»*⁷.

Le peuple ne peut rien attendre d'humainement souhaitable d'un système représentatif corrompu par les puissances économiques et financières, pas plus que d'un chef charismatique comme beaucoup en rêvent. Cette léthargie politique générale des peuples, surtout occidentaux, favorise le populisme le plus grossier. Le peuple, infantilisé et inquiet, demande protection contre des menaces désignées venant de l'extérieur et se trouve donc prêt à s'en remettre à un système totalitaire préconisant l'obéissance totale à un idéal national, *«Version classique du populisme d'extrême droite que l'on retrouve dans beaucoup de pays européens... Le simplisme de l'analyse, la xénophobie, le retour à l'autoritarisme et l'antiélitisme systématique ne sont pas des vertus démocratiques et peuvent mener, comme l'Histoire l'a prouvé, à des périodes bien sombres... Ne faut-il pas plutôt comprendre ce qui l'alimente, et améliorer notre fonctionnement démocratique pour l'empêcher de prospérer ?»*⁷

CRISE GÉNÉRALISÉE

Notre société souffre d'une crise généralisée affectant tous les domaines. La crise économique est factice en ce sens qu'elle est due au système, il est donc possible de la surmonter en changeant ce système. Mais celle de l'environnement, qui s'annonce catastrophique et bien plus difficile à surmonter, impose, en priorité, de renoncer à l'idéologie économique qui repose sur la croissance productiviste à tout prix. Et pourtant, le lien entre ces deux aspects de ce qu'on appelle LA crise ne mobilise pas prioritairement les esprits.

D. Bourg et K. Whiteside ont cependant

*«Au lieu de dénoncer les conséquences de notre impuissance politique, prenons le problème à la racine, soyons radicaux, et écrivons nous-mêmes la Constitution dont nous avons besoin ! Car il faut d'abord instituer notre puissance politique, et seulement ensuite discuter des solutions. Regardez les banques : elles l'ont, leur constitution... Elles ont écrit elles-mêmes la Constitution européenne!»*⁸

*«Aujourd'hui, ne pas réinventer la politique, c'est condamner la démocratie. Elle persistera formellement, mais la réalité du pouvoir sera ailleurs.»*⁹

perçu un aspect de ce lien : l'incapacité de l'institution politique à s'organiser pour aborder la crise de l'environnement : *« la démocratie représentative se révèle impuissante face à l'ampleur des défis environnementaux. Les principes sur lesquels elle repose sont intrinsèquement incompatibles avec la survie de la planè-*

- ● ● *te.» Ils proposent une refondation institutionnelle en injectant une bonne dose de démocratie participative et délibérative : «protéger la biosphère exige donc de repenser la démocratie elle-même»^{8,8bis}.*

LA CONSTITUTION REMISE EN CAUSE

Pour les multinationales, il y a longtemps que le peuple n'est qu'une variable marginale, un peu folklorique... La notion de "peuple" en tant que groupe formé d'individus se reconnaissant par une culture et un espace communs, par une constitution et par une orientation politiques choisies, tend à disparaître, remplacée par celle, prosaïque, de foule inculte et assistée. De sorte que le peuple représente aujourd'hui le groupe social des dominés, comportant évidemment les pauvres, mais aussi les classes moyennes, soumises.

En conséquence, et en fonction du droit de résistance à l'oppression (selon les termes de J.J. Rousseau), le retour à une souveraineté dont le titulaire est le peuple, considéré comme la totalité concrète des citoyens détenant chacun une fraction de cette souveraineté, s'avère indispensable. «Dans nos États modernes, la souveraineté du peuple fait référence aux citoyens sujets et acteurs de la politique d'un pays. Le peuple est une condition nécessaire de la démocratie. Cette définition juridique et politique est une fiction qui n'a de sens que si on présuppose l'égalité de principe de tous les citoyens. La souveraineté du peuple est à réinventer dans notre modernité globalisée, car trop de secteurs échappent à l'action directe des citoyens et de leurs représentants.»⁵ Le meilleur programme qui soit pour ne pas tomber dans les dérives populistes se formule donc par le titre choisi par François Schalchli pour son livre *Constituer la politique en bien commun*⁷. A. Bellon s'insurgeait, en octobre 2012 dans *La Grande Relève* : «L'idée de Constituante s'impose lorsque cette souveraineté populaire est remise en cause, ... lorsque les institutions et le régime politique ne permettent plus l'expression cohérente, efficace et légitime, de la volonté générale.»¹¹

En effet, la remise en cause de la constitution devient nécessaire en raison de la tentative de prise de pouvoir totalitaire de l'oligarchie dominante et de son incapacité à pouvoir réagir efficacement face à la situation alarmante de l'état de l'humanité et de l'environnement. La mondialisation économique se révèle responsable d'une catastrophe écologique, énergétique, politique et humaine. Les exigences du néo-libéralisme sont incompatibles avec le respect de l'équilibre planétaire. Une reprise en main radicale de la politique s'impose pour donner le pouvoir au peuple, l'économie distributive s'impose pour qu'il puisse maîtriser son économie.

QU'ENTEND-ON PAR DÉMOCRATIE ?

D'après Hervé Chaygneaud-Dupuy, «deux conceptions de la démocratie coexistent : celle de la participation du peuple au pouvoir, celle de la protection des libertés individuelles»⁹. Notre pays a choisi la seconde en faisant référence à la déclaration des Droits de l'Homme qui, dans son Article 3, pose que la souveraineté appartient à la Nation et non au Peuple. La Constitution de 1791 affirme : «la Nation de qui émane tous les pouvoirs ne peut les exercer que par délégation» : ne pouvant pas exercer elle-même sa souveraineté, elle s'en remet à ses représentants.

Le sens moderne de nation est assez proche de celui de peuple, mais y ajoute l'idée d'État. Comme je l'ai déjà écrit¹², l'existence de l'État est une notion artificielle, imposée par un groupe politique, ou une classe sociale afin de matérialiser son pouvoir et sauvegarder ses intérêts. Le peuple, désigné sous le terme de nation, perd ainsi sa souveraineté au profit de l'État, en fait de la caste privilégiée qui se cache derrière cet artifice pour s'emparer du pouvoir et protéger son capital (cf Articles 2 et 27 de la Déclaration Droits de l'Homme concernant la propriété).

La nation, qui masque l'État, n'accepte que la démocratie représentative, l'élection de mandataires, qui sont issus de la classe privilégiée. De cette façon, le peuple, berné, leur remet les clés de ses menottes, baillons et autres entraves à sa souveraineté naturelle.

Selon É. Chouard : «Si l'on accepte - ce qui est pour moi une erreur centrale et majeure - d'appeler démocratie un faux "suffrage universel" qui [se limite] à désigner des maîtres qui décideront de tout à notre place et qui resteront en place même s'ils nous trahissent au cours de leur mandat, on ne peut pas se plaindre d'avoir des partis (qui naissent précisément des élections). Par définition, l'élection est aristocratique et conduit mécaniquement à l'oligarchie, et les faits confirment l'analyse théorique : toujours et partout, l'élection permet aux riches d'acheter le pouvoir politique comme on achète une voiture, et l'issue logique, mécanique, de l'élection, c'est le gouvernement des plus riches, c'est-à-dire des banques. À ce sujet, voir l'influence de Goldman Sachs, Morgan, Rockefeller, Rothschild et autres cartels sur tous les gouvernements du monde»¹³.

Construire une véritable démocratie demande donc de remettre en question deux conceptions de base : d'une part la protection unilatérale des libertés individuelles et l'élection de représentants politiques de "la nation", et d'autre part, les instances économiques supranationales qui sont entre les mains de l'oligarchie financière internationale qui se déclare au-dessus de toute idéologie politique. Il ne s'agit pas de les supprimer mais de les réécrire, c'est-à-

dire de modifier leurs contenus pour les adapter à une nouvelle Constitution, celle-ci garantissant des libertés individuelles de s'exprimer, de se déplacer et de se réunir, libertés sans lesquelles le peuple n'a pas le pouvoir de décision politique. «*C'est un nouvel équilibre entre les droits de l'individu et ce qui conditionne leur exercice... qu'il va falloir inventer*»⁸.

La souveraineté du peuple implique le **suffrage universel**, puisque chacun détient une part de cette souveraineté. Mais il y a deux conceptions différentes du vote. La première, qui consiste à élire des représentants politiques, a montré ses défauts et ses dangers. La seconde consiste à voter les lois, au suffrage universel, puis à désigner par élection ou tirage au sort, les exécutants chargés d'appliquer au mieux ces lois et qui seront contrôlés et révocables à tous moments. Cette conception est celle de la **démocratie directe**, dont la référence demeure celle de la Grèce antique après les réformes effectuées par Solon (-594) et Clisthène (-508). Elle présente de nombreux avantages et permet d'éviter la prise de pouvoir par un tyran ou par une caste. Encore difficilement applicable il y a peu, elle l'est devenue grâce aux techniques informatiques. Réajustée au contexte social actuel, l'antique démocratie athénienne mérite d'influencer l'indispensable nouvelle constitution qui est à écrire par chaque peuple pour assurer sa souveraineté. Partout, la constitution d'**assemblées citoyennes** est à organiser afin d'établir les lois et de décider des affaires publiques (justice, monnaie, budget, stratégie politique, désignation et contrôle des mandataires).

PEUPLES RESPONSABLES, CITOYENS COMPÉTENTS

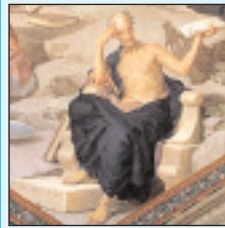
Mais tout se passe encore comme s'il était admis que les peuples sont incompetents, incapables de comprendre les enjeux des innovations techniques, d'exprimer des critiques pertinentes ou des opinions argumentées.

Alors que des travaux, comme ceux de la *Fondation Sciences Citoyennes*, fondée en 2002, et que le grand biologiste JACQUES TESTART évoquait dans *La Grande Relève*¹⁴ de décembre 2008, ont mis au point une méthodologie de fonctionnement, avec des règles claires pour garantir l'objectivité et la pertinence des débats au sein de Conventions de citoyens.

Cette méthode repose sur la certitude qu'un groupe de citoyens tirés au sort est capable d'appréhender tout sujet, quelle que soit sa complexité, en se dégageant des seuls enjeux locaux et immédiats, pour proposer des solutions en rapport direct avec les besoins de la société... mais souvent ignorées par les spécialistes et rarement entendues des instances poli-

Selon Aristote, il y a démocratie lorsque les citoyens sans ressource sont à la tête des affaires. L'oligarchie est le pouvoir des riches et des nobles.

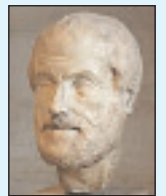
Il distingue deux ordres d'existence, celui de la polis, la communauté régie par le principe d'égalité, et celui de l'oikia, la maison privée qui obéit au principe monarchique



(monarkia = le gouvernement d'un seul).

Tirage au sort, démocratie et autogouvernement républicain. Toute une lignée de théoriciens ont suivi la thèse d'Aristote, qui peut sembler contre-intuitive à notre mentalité contemporaine : «*Il est considéré comme démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort et comme oligarchique qu'elles soient électives*».

(d'après internet, Aristote, *Les Politiques* IV.9 1294-b)



tiques. Et elle est tout à fait transposable aux Conventions de citoyens traitant de thèmes politiques ou économiques.

Or, et malgré l'existence de nombreuses lois en faveur de débats publics sur les grands projets, il n'est toujours fait aucun cas de l'avis de citoyens. En 2011, Jacques Testart s'étonnait : «*Je suis surpris que la proposition de convention de citoyens formulée il y a plusieurs années par la Fondation Sciences Citoyennes ne soit encore entendue par presque personne : ni politiques, ni militants, ni journalistes... Les uns et les autres auraient-ils peur de la démocratie ? Ou bien méconnaissent-ils les capacités extraordinaires de toute personne, prise au hasard mais volontaire, pour formuler des solutions rationnelles et conformes à l'intérêt général ? Ces qualités cachées d'enthousiasme, de sérieux, d'intelligence et d'altruisme ne se révèlent qu'à condition d'aménager un moment solennel, stimulant et libérateur*¹⁵». Et en 2012, il insistait sur son blog : «*Loin des complicités de cuisine entre marchés, communicants et dirigeants, les [Conventions] de citoyens pourraient s'engager fermement dans le sauvetage de la planète, dans la coopération effective entre les peuples, dans la construction de modèles économes et conviviaux, et siffler la fin du match stupide qui ne conduit qu'à la ruine de tous*¹⁶». Et É. Chouard renchérisait : «*Un avocat, un homme d'affaires ou un professeur qui vient d'être élu est tout à fait incompetent dans le domaine nucléaire ou climatique ou médical ou autre ; c'est son travail sur les dossiers qui va le rendre compétent. On peut en dire tout autant de n'importe quel tiré au sort volontaire qui va devenir compétent en travaillant sur ses dossiers. Les très nombreuses expériences d'assemblées tirées au sort sur des sujets techniques complexes montrent une extraordinaire compétence collective et un formidable désintéressement par rapport aux lobbys. L'honnêteté et l'absence de conflit d'intérêts sont des caractéristiques bien plus importantes pour le bien commun que la (prétendue) compétence, puisqu'un réalisme élémentaire conduit à constater qu'aucun être humain ne peut prétendre maîtriser un savoir encyclopédique a priori.*»¹³

Hélas, depuis Benjamin Constant ou l'Abbé Sieyès, l'opinion négative sur la compétence

- ● ● du peuple demeure solidement ancrée dans les opinions des industriels, des experts et des politiciens.

LES VERTUS DU TIRAGE AU SORT

Les conditions d'utilisation et la légitimité du tirage au sort en politique ont fait l'objet de nombreuses publications. Le recours au tirage au sort pour la désignation des membres des conventions citoyennes est considéré comme un procédé hautement démocratique. Selon É. Chouard *«après deux siècles de pratique, on constate que l'élection pousse au mensonge, avant ... et après (avant la réélection), [qu'elle] impose ou prête le flanc à la corruption (campagnes électorales ruineuses ; "ascenseurs à renvoyer", pantouflage, lobbying), [qu'elle] étouffe les résistances contre les abus de pouvoir : droit de parole réduit à un vote épisodique, déformé par un bipartisme de façade et finalement [qu'elle] s'avère naturellement élitiste, ... et transforme les riches en surhommes qui se croient tout permis, jusqu'à imposer eux-mêmes les institutions... chacun devrait apprendre (à l'école?) que le tirage au sort a longtemps été reconnu ... d'Aristote à Rousseau, comme la modalité principale, incontournable, des valeurs d'égalité et de liberté. Il a sombré dans l'oubli sous d'injustes critiques : il ne pose aucun problème insurmontable. Avec le tirage au sort, les riches ne gouvernent jamais, les pauvres toujours.»*¹⁷

Ce qu'il est important de souligner, en ce qui concerne la constitution souhaitable pour une véritable démocratie, c'est d'abord que le pouvoir législatif se retrouve aux mains de **tous** les citoyens, que le tirage au sort désigne les membres de l'exécutif, qui sont renouvelables à tout moment, et que de nombreux moyens de contrôles appartiennent au peuple : *«le tirage au sort ne désigne pas des chefs, mais des serviteurs. Un effet fondamental du tirage au sort est la désynchronisation entre le pouvoir économique et le pouvoir politique.»*¹³

À PROPOS DE LA PARTICIPATION

Démocratie directe implique participation politique et prise de conscience, par chacun, de l'importance de son rôle et de sa compétence. Une Constitution appropriée, prenant en compte la réciprocité de type don/contre-don¹⁸, reconnaîtra le pouvoir de chaque citoyen et la qualité de son jugement.

Devant l'abstentionnisme actuel, on pourrait douter que les citoyens soient prêts à participer. Ce à quoi É.Chouard réplique : *«des tas*

*d'exemples montrent qu'à la première occasion, l'homme est resté un animal politique. Il est prêt à agir, à condition que sa voix soit prise en compte. Avec de bonnes institutions, on s'apercevrait que les humains réapprennent très vite et ont le goût intense de l'action politique.»*¹³ Il constate que pendant 200 ans de tirage au sort quotidien, les riches n'ont jamais gouverné, ils étaient trop peu nombreux pour être majoritaires. Au contraire, pendant 200 ans d'élections, les riches ont toujours gouverné, malgré leur petit nombre. *«Il n'est donc pas étonnant que le suffrage universel soit défendu mordicus par tous les MEDEF, Goldman Sachs, UMP, PS et autres Monsanto du monde... La démocratie locale pourrait se coordonner avec les autres en désignant des représentants à des Assemblées régionales, qui elles-mêmes délègueraient des mandataires à l'Assemblée nationale (puis internationale), tous ces mandataires rendant des comptes et restant sous le contrôle permanent des assemblées locales.»*¹³

QU'ENTEND-ON PAR ABONDANCE ?

Le mot abondance est souvent considéré comme le synonyme de production abusive et débridée, énergivore et polluante. Or, dans une société libérée du consumérisme et de la recherche de profit, ce mot n'a pas du tout ce sens. Il signifie **que des choix sont possibles**. Donc que l'assouvissement des besoins peut être réalisé démocratiquement, en prenant en compte, comme c'est souhaitable, leur compatibilité avec les besoins des autres et ceux de l'environnement. Car bien-être et sécurité matérielle sont compatibles avec frugalité. Et les sociétés primitives, qu'on a longtemps considérées comme des sociétés du manque, de la survie dans une économie de subsistance, étaient en réalité des sociétés d'abondance, dans la sobriété.

L'abondance choisie est aujourd'hui possible. Il s'agit de la répartir suivant les besoins des peuples souverains, de maîtriser les rapports entre le social et l'individuel en se fondant sur la coopération¹⁹, en favorisant le système dit don/contre-don¹⁸. Comme le soulignent D.Bourg et K. Whiteside : *«Les valeurs de sobriété et de modération, et non la poursuite de désirs sans limites, suffisent à fonder une vie humaine bonne... Il n'y a plus d'avenir pour la croissance, et c'est tant mieux pour le monde vivant ... La décroissance n'est pas un choix idéologique mais une nécessité»*⁸.

Il est devenu urgent d'abandonner croissance, concurrence, compétition et individualisme.

L'abondance choisie et maîtrisée est compatible

LIVRE I. CHAPITRE 1. QUE LA SOUVERAINETÉ EST INALIÉNABLE.

...La volonté générale peut seule diriger les forces de l'État selon la fin de son institution, qui est le bien commun.

LIVRE II. CHAPITRE VII. DU LÉGISLATEUR.

... Celui qui rédige les lois n'a ... aucun droit législatif, et le peuple lui-même ne peut... se dépouiller de ce droit incommunicable, parce que, selon le pacte fondamental, il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers et on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple.

J.J. Rousseau, *Du contrat social*.

avec la "décroissance". Décroissance ne signifie ni retour en arrière, ni application uniforme à tous les peuples, car leurs conditions économiques se situent à des niveaux très différents. Un rééquilibrage des conditions économiques est devenu nécessaire. La consommation, l'exploitation des ressources, la production doivent être pensées en fonction des réels besoins des gens et des capacités de la planète.

Comme je l'ai montré¹⁹, la coopération est bien plus naturelle que l'individualisme : « plongé dans un milieu où les relations sont suivies, l'être humain est porté à coopérer. Même en supposant que l'individu soit mu par son intérêt personnel, il n'empêche que s'il cherche à optimiser son projet, la coopération s'avère la stratégie la plus favorable... Ainsi, la société humaine devrait, par les seules forces de la rationalité individuelle de ses membres, tendre vers la coopération ! On pourra finalement faire remarquer que les recherches récentes en neurosciences tendent à confirmer l'idée que l'homme a été programmé génétiquement, au cours de l'évolution de l'espèce, pour coopérer avec ses congénères¹⁹. Elle est la solution pour parvenir à aborder la sobriété et la modération et mettre fin à cette course en avant qui ne peut que nous mener dans le mur. Or la coopération nécessite la démocratie directe, c'est-à-dire la maîtrise par les peuples de leur souveraineté, et sa mise en place demande à repenser l'ensemble des droits, dont certains figurent déjà dans la Déclaration des Droits de l'Homme élaborée par la bourgeoisie.

Comme le rappelaient L. Duguit et F. Geny «L'homme n'est pas titulaire de droit en tant qu'individu, mais il est débiteur d'obligations en tant que membre d'un corps social. La doctrine individualiste, de laquelle émane le droit subjectif, est théoriquement et pratiquement indéfendable. Outre que l'affirmation selon laquelle l'homme serait titulaire de droits à l'état de nature est purement gratuite et indémontrable, elle est contredite par les faits et les études anthropologiques et sociologiques démontrent que l'homme est un animal social, donnant ainsi raison à Aristote⁹».

SOUVERAINETÉ SANS UNIFORMITÉ

L'humain en tant qu'individu ne peut exister en dehors d'un groupe ou d'une société. Sans les autres, il n'est rien. L'humanité est composée de peuples ayant des caractéristiques culturelles propres. Chaque peuple exploite, pour subvenir à ses besoins, un territoire généralement hérité des générations antérieures dont il est issu. La souveraineté du peuple sur ce territoire présente donc l'aspect d'une loi naturelle liée à la condition humaine. Et à chaque peuple souverain s'applique la recommandation de F. Lordon: «Être autant que possible utile aux autres pour l'unique et bonne raison d'être la plus utile à soi».

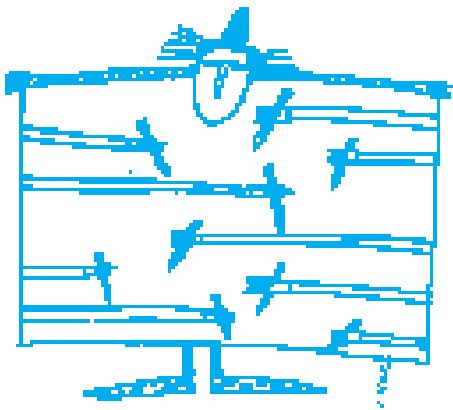
Alors que, dans l'intérêt des multinationales, la

mondialisation économique pousse à l'homogénéisation des cultures et des modes de vie, il faut y résister en militant pour la souveraineté réelle des peuples.

Pour gérer les ressources naturelles, leur consommation et leur impact sur l'environnement, il faut une constitution mondiale, pour l'ensemble des peuples indépendants. Pour établir ces règles, ni gouvernement mondial, ni représentants élus, mais des conventions de citoyens représentants de chaque peuple. Pour exécuter et faire respecter ces règles, il faut une administration constituée de mandataires, révocables à tous moments, choisis par le sort parmi les volontaires. Alors seulement chaque peuple de la terre pourra organiser sa propre économie pour fournir «à chacun selon ses besoins».

RÉFÉRENCES

1. Bernard Blavette, *Coulisses de la domination*, GR 1145 (août-septembre 2013).
2. Thomas Coutrot, *Capitalisme contre démocratie*, Journal du Mauss, 13/10/2008.
3. François Chatel, *Nature humaine et agressivité*, GR 1118.
4. Naomi Klein, *La stratégie du choc*, éd. Actes Sud (mai 2008).
5. François Saint Pierre, *Le peuple souverain est-il en voie de disparition ?*, Le Café Politique du 2/4/13.
6. Karl Müller, *La mondialisation est une agression contre la prospérité et la démocratie*, Horizons et Débats, 21/7/2010
7. François Saint Pierre, *Populisme, les contradictions de la démocratie*, Le Café Politique du 8/4/13
8. Dominique Bourg et Kerry Whiteside, *Pour une démocratie écologique*, laviedesidees.fr, 1/9/2009
- 8 bis. Guy Evrard a commenté ces réflexions dans son article *L'écologie, nouveau fondement de la démocratie ?*, dans GR 1106 (février 2010) .
9. L. Duguit et F. Geny, *Controverse sur la rénovation de la science juridique*, RIEJ.2010.65, Un. StLouis.
10. Hervé Chayneaud-Dupuy, *Des députés tirés au sort; proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs*, décembre 2003
11. André Bellon, *Une Constituante face aux crises*, GR 1135.
12. François Chatel, *L'État est-il indispensable ?*, GR 1136.
13. Etienne Chouard, *Centralité du tirage au sort en démocratie*, site internet, 22/4/2011.
14. Jacques Testart, *La conférence de citoyens : un outil précieux pour la démocratie*. GR 1093, (décembre 2008).
15. Jacques Testart *Décider en démocratie*, La Décroissance, 6/2011.
16. Jacques Testart, *Oser la démocratie*, site internet Les Zindigné(e)s, 6/8/ 2012.
17. Etienne Chouard *Tirage au sort ou élection ? Démocratie ou aristocratie ? Qui est légitime pour faire ce choix de société ? Le peuple lui-même ou ses élus ?*, site internet, 27/4/2011.
18. François Chatel, *La place du don*, GR 1125.
19. François Chatel, *De la coopération*, GR 1141.



Abonné (après mes parents !), je reçois toujours la Grande Relève avec intérêt : les analyses, le "décryptage" de l'actualité donnent, à mon sens, une image claire des processus économiques de «Ce qu'on appelle la crise», du néolibéralisme et des dérives qu'il entraîne, sans oublier des informations plus pointues sur le rôle des banques, sur les questions monétaires, etc... Toutes ces réflexions nous aident à nous affranchir de la «pensée dominante» en matière d'analyse de l'économie et de la société. Merci à Marie-Louise Duboin, merci à Jean-Pierre Mon, à Guy Eorard, ... J'avais particulièrement apprécié lors de sa parution l'article de Bernard Blavette se demandant si «la révolution est (...) encore possible (GR 1131, mai 2012). C'est dans cet état d'esprit favorable à notre revue et à notre mouvement que j'ai abordé la tribune d'un de nos lecteurs, Serge Bagu, («Le changement c'est pô maintenant», GR 1143) qui au paragraphe «La charité» démolit l'action des "restaurants du cœur" avec une rare violence. J'ai été particulièrement choqué par cette attitude de mépris, tant à l'égard des bénévoles que des bénéficiaires. Je retrouve ici le petit esprit de certaines expressions véhiculées par une certaine droite : «il ne faut pas donner aux pauvres, cela les rabaisse, c'est du paternalisme» ou encore : «accorder des prestations sociales c'est faire des gens des assistés» ou encore : «les chômeurs sont des paresseux qui ne veulent pas travailler». Les Restaurants du cœur, c'est 63.000 bénévoles pour 870.000 bénéficiaires, 115 millions de repas servis dans l'année sans compter d'autres aides diverses. [...] Lorsque Victor Hugo clamait «Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée», cela n'impliquait pas que l'on cessât d'aider les pauvres. En attendant cette «suppression» Victor Hugo, qui a si bien évoqué les «Misérables», aurait, j'en suis convaincu, aidé les Restaurants du cœur et je ne pense pas que les mots solidarité, générosité, don, aient été pour lui des gros mots.

G.P., Paris

**

Éloigné de mon domicile, c'est avec un retard impardonnable que je renouvelle mon abonnement à votre publication. Très salubre, toujours plus stimulante, votre revue contribue grandement à s'affranchir des discours convenus, à fissurer la chape de plomb des dominations effroyables à l'œuvre.

C.R., Saintes.

**

Bravo pour la qualité des articles (le fond) et la forme qui est très agréable.

J.P.P., Triel.

**

Je tiens à soutenir votre revue et vous envoie un chèque pour mon réabonnement et pour la souscription. Bonnes vacances pour préparer la rentrée qui devrait (j'espère) être riche en manifestations de tout genre car il est temps que "Pépère" se remue un peu et que le "changement" soit pour "maintenant".

P.S., Romainville.

**

Très bel article sur la Grèce, très intéressant d'autant plus que j'en revenais moi-même quand je l'ai lu (en juin). Mes impressions et celles de ceux qui m'accompagnaient en randonnée dans les îles, apporteront des nuances ou au moins des questions à ce long article très documenté.

N.P., St Maur des Fossés.

**

J'ai bien reçu votre revue pendant plus d'une année car une personne de Belgique m'y avait abonné. J'ai été très intéressé par le style de la revue et je souhaite que vous puissiez continuer à la publier. Par ailleurs, je suis relié à d'autres mouvements qui travaillent dans la même voie, en particulier vis à vis du revenu de base pour tous, que je soutiens personnellement. Je vous demande de m'envoyer le livre "Les affranchis de l'an 2000" pour que je garde une image claire de ce qu'est l'économie distributive telle que vous la proposez.

J.M., Le Bonhomme.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

Grâce à cette souscription, nous pouvons poursuivre la publication du journal en modérant le prix de l'abonnement, et en faire le service gratuit à des personnes qui n'ont pas les moyens de le payer, mais qui tiennent à le lire et à le diffuser.

R. Poquet 24 – Mme P. Simon 10 – H. Commenge 7 – J. Eveillé 17 – Mme Anis 7 – B. Briggemann 7 – R. Poulin 27 – J. Hamon 200 – A. Voisin 7 – C. Robin 2. – G. Leray 80 – Mme C. Balsalobre 27 – M. Bert 10 – F. Dell'eva 27 – E. Napoli 23 – D. Barreau 7 – C. et D. Aubin-Defrance 27 – S. Ghenal 27 – G. Petit 74 – J. Poirier 27 – G. Musserotte 7 - Mme N. Meegens 27 – R. Tarpinian 7 – J.P. Degano 2. Total : 680 euros.

Merci à tous !

Et merci aux abonnés qui, pour nous éviter des frais de rappel, observent la date d'échéance de leur abonnement : elle est indiquée sur l'étiquette de l'enveloppe sous laquelle ils reçoivent leur journal.

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

France (régime intérieur pour la Poste.) 23 euros.
soutien : +14euros par an par exemplaire en plus chaque mois)
DOM 25,45 euros.
TOM 29 euros.
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2005 :
Zone 1 (Allemagne, Italie, Bénélux) 27,80 euros.
Zone 2 (Espagne, Royaume-Uni, Suisse) . . . 27,15 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis) 28 euros.
Zone 4 (Autre Europe, Afrique, P-, M-Orient) 27,50 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud) 29,90 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**
88 Bd Carnot 78110 Le Vésinet France
par chèque bancaire,
ou par CCP : N° de compte 1340239M020
références internationales depuis octobre 2007:
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

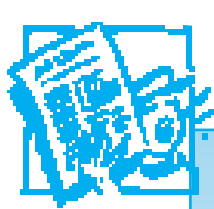
JE M'ABONNE À EXEMPLAIRE(S) DE LA GRANDE RELÈVE À PARTIR DU N°
VOICI COMMENT RÉDIGER MON ADRESSE, SELON LES NORMES IMPOSÉES PAR LA POSTE :

PRÉNOM, NOM					
IMMEUBLE					
N° ET VOIE					
CODE POSTAL ET COMMUNE	<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>					

Je commande les ouvrages suivants :

J'envoie pour cela la somme de euros
par chèque

date signature



CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.

Pour cela, il faut que la monnaie actuelle soit remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse pas la "placer" pour "rapporter".

Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise (comme un ticket de transport), et elle laisse au consommateur la liberté de ses choix.

La masse monétaire est créée et détruite au même rythme que la production, ces deux flux permanents s'équilibrent.

C'est alors aux citoyens de décider, à l'échelle appropriée, de ce qui sera produit et dans quelles conditions, et de l'importance relative des trois parts à faire dans la masse monétaire :

- pour financer la production,
- pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus),
- pour verser à chacun un revenu garanti qui leur permette de vivre libre.

Les décisions prises n'ayant ainsi plus de retombées financières personnelles, l'intérêt général prime enfin sur l'intérêt particulier, la démocratie devient réalité.

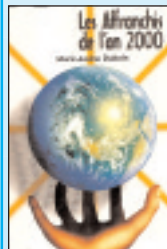
SUGGESTIONS DE LECTURES

• JACQUES DUBOIN

Extraits choisis dans son œuvre (1 euro).

• ET SI ON CHANGEAIT ?

Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (3,8 euros).



• LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000

Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive et montre ce qu'elle apporte à la société (~~16,70~~ 13 euros).

• MAIS OÙ VA L'ARGENT ?

l'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer.

(édition du Sextant, 240 pages, ~~14,90~~ 13 euros).



• D'anciens numéros sont disponibles (1 euro)

• *Des textes, épuisés sur papier, sont téléchargeables sur notre site internet. Par exemple:*

• UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN

le texte d'une conférence d'ANDRÉ PRIME.

Tous les prix indiqués sont franco de port.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture

et ne sont pas retournés.

Graphisme : LASSERPE, Anne-Laure WITSCHGER.

Imprimé à Toulouse par Imprimerie 34

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Nouveau site internet : <http://www.economiedistributive.fr>



(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)